

10^e dimanche (A) 2002

Durant les guerres Napoléoniennes, un jeune fantassin français tomba endormi alors qu'il était affecté à la garde.

Il fut traduit en cours martiale, reconnu coupable et condamné à mort.

Sa mère, une veuve, fit appel pour son fils à tous les niveaux de commandements; devant son insistance, on accepta même qu'elle puisse plaider la cause de son fils devant Napoléon lui-même. Tombant à ses pieds, la pauvre femme le supplia d'épargner la vie de son fils, expliquant qu'il était son seul enfant et son seul soutien dans la vie.

« Je ne demande pas justice », dit-elle, « j'implore votre pitié. »

« Madame, votre fils ne mérite pas mon pardon, il mérite de mourir », répondit froidement Napoléon.

Mais la mère reprit aussitôt: « Vous avez raison, sir, bien entendu. C'est pourquoi j'implore votre pitié. Si

c'était une question de mérite, je n'aurais pas à implorer votre pitié. »

L'empereur fut touché par cette logique et il accorde sa grâce au jeune soldat.

La pitié, ou mieux la miséricorde ou le pardon, sont des extensions de l'amour, et comme la paix, la compassion, le pardon, ils ne se méritent pas. De fait, devant Dieu, aucun d'entre nous ne peut faire valoir ses mérites. Les dons de Dieu sont au-delà de ce qu'il est possible de mériter, c'est pour cela que Dieu les donne. Tout ce que nous recevons de Dieu, y compris la vie, est un cadeau de Dieu.

Cependant, grâce à l'humilité qui pousse à demander pardon, nous pouvons rebâtir les relations avec les autres brisées par nos gestes d'ambition ou d'injustice. Dans l'évangile d'aujourd'hui, Jésus reprend les mots du prophète Osée: Dieu n'attend de plus grand cadeau de notre part que celui de partager la miséricorde qui vient de lui avec les autres. Amen.

